

## **PROPOSITION DE STAGE ARCHITECTURE**

Étudiant en architecture niveau Master – 2 à 3 mois

### **OBJET DU STAGE**

**Évolutions des formes d'habitat dans les territoires périurbains et ruraux du Loiret.  
Constitution d'un module pédagogique.**

### **ORGANISME D'ACCUEIL**

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Loiret a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage, sur l'ensemble du territoire départemental. Composé d'une équipe pluridisciplinaire de neuf personnes, le CAUE du Loiret participe à l'accompagnement et à la sensibilisation de tous les publics et plus particulièrement des élus et des personnels des collectivités :

- en apportant sa connaissance des territoires ;
- en élaborant des outils pédagogiques ;
- en diffusant, auprès des décideurs locaux, des démarches innovantes dans une logique d'essaimage.

### **CONTEXTE :**

Depuis déjà une vingtaine d'années, les lois relatives à l'aménagement du territoire intègrent la question de l'étalement urbain et de la préservation du foncier naturel et agricole.

Dans ce mouvement, la loi Climat et résilience, instaurée en 2021, impose une limitation de la consommation foncière à l'horizon 2030 pour atteindre le Zéro Artificialisation Nette en 2050. Ces objectifs impliquent une révision des modèles d'urbanisation et des typologies d'habitat dans les espaces périurbains et ruraux.

L'intensification de l'urbanisation replace ainsi le projet urbain au centre de l'acte d'aménagement. Comment construire sur des espaces resserrés ? Quels types d'implantations privilégier ? Quelles formes urbaines envisager, tout en prenant en compte les attentes habitantes telles que la lumière naturelle, la relation au paysage, l'accès à la nature, les espaces extérieurs, la gestion des mobilités, le confort et le calme, la maîtrise des vis-à-vis et de la promiscuité, le stationnement...

De nombreux travaux déjà engagés proposent des solutions allant de l'individuel dense à la recomposition urbaine. Pour autant des questions demeurent, notamment au sujet de leur diffusion auprès de publics non spécialistes et de la constitution de moyens de sensibilisation adaptés.

### **MISSION DU STAGIAIRE :**

Concrètement, la mission consistera à :

1. Établir des situations concrètes de maîtrise de l'urbanisation en milieu rural et périurbain, déclinées par territoires (rural, périurbain, petites villes...), par type d'urbanisation (en cœur de bourg, en quartiers périphériques...) et contextes géographiques.
2. Rechercher des opérations exemplaires répondant aux situations relevées précédemment suivant les critères définis par une grille d'analyse.
3. Proposer et explorer des solutions spatiales à même de répondre aux problématiques posées.
4. Expliciter de manière pédagogique les différents types identifiés, sous forme de représentations 2D ou 3D descendant jusqu'à l'échelle de la parcelle, en présentant les implantations, la gestion

des vis-à-vis, l'orientation / ensoleillement et vent, la gestion de l'eau, la relation au végétal, les espaces extérieurs privés et publics, le stationnement privé et public, les circulations et les accès....

Ce travail a pour objectif de produire des éléments de sensibilisation destinés à l'animation de séances d'échanges et de sensibilisation à l'attention des élus et techniciens des collectivités.

## **RESTITUTION**

Les éléments recueillis prendront la forme de documents graphiques en 2 et 3D et de supports visuels accompagnés de commentaires. Ils seront regroupés sous la forme d'un dossier thématique destiné à un public non averti. En fonction de l'avancement du stage, ils pourront faire l'objet de fiches, diaporamas, plaquettes à même d'être finalisés par le CAUE du Loiret et mis en ligne sur la plateforme S-PASS Territoires.

## **LIMITE GÉOGRAPHIQUE**

Département du Loiret.

La recherche d'opérations spécifiques sur la région Centre-Val de Loire et les départements limitrophes complètera cette première analyse. Elle pourra être élargie à d'autres situations géographiques sur des cas spécifiques.

## ***Renseignements pratiques :***

**Modalités :** stage de fin d'étude en école d'architecture (M1 ou M2) au sein du CAUE du Loiret. Sur convention avec l'établissement d'enseignement.

**Profil recherché :** Étudiant en fin d'études supérieures en architecture.

- Intérêt pour les questions urbaines et d'habitat,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Aisance rédactionnelle et graphique,
- Travail en équipe,
- Permis de conduire et ordinateur portable personnel.

**Encadrement :** architectes, urbanistes et paysagistes du CAUE.

**Lieu de travail :** Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Loiret  
36 quai du Châtelet 45000 Orléans  
Déplacements automobiles sur les territoires concernés par le stage.

**Indemnisation :** Conforme aux dispositions légales en vigueur.

**Début et durée du stage :** à partir de mars 2023, d'une durée de 2 à 3 mois à plein temps.

## **Contact**

Envoyer lettre de motivation et CV par courriel à :  
M. le directeur du CAUE du Loiret  
[contact@caue45.eu](mailto:contact@caue45.eu)